

Substances et préparations dangereuses: cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction c/m/r, catégorie 1 ou 2 (29ème modif. directive 76/769/CEE)

2004/0225(COD) - 24/05/2005

La commission a adopté le rapport de son président, KarlHeinz FLORENZ (PPEDE, DE), qui approuve la proposition sans modification en première lecture de la procédure de codécision.